



SEMENS

Lettre d'information municipale

01/05/16

DANS CE NUMÉRO

Le billet du maire

Bonjour à toutes et à tous,

Je viens par ce journal vous communiquer les informations de ce début d'année. Vous penserez un peu tardif mail le travail de ces dernières semaines vient de se clarifier ces jours (officiellement)...

Je reviendrai sur certains points :

- La fusion de notre communauté de communes ;
- Le budget.

Chamboulement pour notre communauté de communes des coteaux macariens car je vous rappelle que le schéma du préfet dans le cadre de la Loi NOTRE ne permettait pas d'éclater les Cdc, c'est-à-dire que les communes de la Cdc devaient fusionner en bloc vers la Cdc d'accueil. Suite au nouveau projet du préfet, la communauté de communes des coteaux macariens ne fusionne plus en « bloc » mais est éclatée. La commune de Semens fait partie des 8 communes qui sont rattachées à la communauté de communes du Sud Gironde.

Certes, c'est notre bassin de vie et c'était notre choix qui nous paraissait le plus logique !!

Mais l'éclatement de notre Cdc laissera des traces sur notre territoire que nous avons valorisé par son histoire et son vignoble même si ce changement ne modifiera pas nos habitudes quotidiennes, nous perdrons notre identité « Les Coteaux Macariens ». Tout cela pour soit disant..... Pleins de choses que je ne cautionne pas !!!

Mais bon..... Soyez-en sûr, je reste très vigilant sur notre dissolution et sur les contraintes que cela entraîne (pertes de services de proximité, création de services communs ??? ext...) et autant de

vigilance pour notre intégration dans notre nouvelle Cdc du Sud Gironde au 01 janvier 2017 qui géographiquement va de St Martial à Hostens !!! A suivre....

Dans ce journal, une présentation du budget vous est faite qui, cette année encore, prévoit de grosses dépenses d'investissements, bien que les dotations de l'Etat baissent et que les élus ont décidé de ne pas augmenter les taxes locales, nous pouvons, avec les différentes subventions, réaliser de « gros travaux » ce qui est le résultat d'un budget économe et bien géré.

Ces travaux vous sont présentés dans les pages suivantes et seront réalisés si les demandes de subventions sont accordées.

Reprise de l'impasse de Peynon et pose de ralentisseurs dans deux quartiers. Ces travaux seront faits avec vous pour trouver au mieux un aménagement, une implantation.

Nous faisons le nécessaire pour rendre notre commune la plus paisible que possible et essayons de l'embellir et la rendre accessible à tous.

Quelques informations supplémentaires :

Les travaux du foyer socio-éducatif se terminent dans quelques jours. Une salle qui pourra être mise à disposition pour les associations communales et qui servira très certainement après demandes officielles pour les élections et pour les célébrations de mariage et autres activités qui n'engendront pas de détérioration à ce lieu.

Le cimetière : suite à la reprise des concessions abandonnées, la commune concède des concessions et caveaux pour les personnes qui le désirent.

Dans quelques semaines, vous changerez d'adresse !!! Pas de panique !!!

Sommaire

Le mot du maire	1
Le budget 2016	2
Les travaux 2016	3
Nouvelle numérotation	4
Associations	5/6
Le SIPHEM	7
Informations utiles	8

Nous travaillons avec la poste et nous mettrons tout en œuvre pour amener ce changement dans les meilleures conditions (voir article).

La commune a demandé d'avoir une ACCA (Association Communale de Chasse Agréée) pour pouvoir concilier au mieux la vie des habitants en général. La chasse reste un loisir pour certains, pour d'autres c'est la marche ou simplement flâner dans la nature. Toutefois, nous ne sommes pas chez nous partout et une bonne communication avec nos amis propriétaires est nécessaire. La commune avec l'aide des propriétaires chasseurs et non chasseurs veut mettre en place cette association afin de régler certains points... Cela ne semble pas plaire à tout le monde, mais beaucoup de critiques viennent de l'extérieur, Alors !!!.....

D'autres informations sont à votre disposition sur le site internet de la mairie que je sais régulièrement visité.

Je tiens à remercier les associations pour leur implication et leurs services au sein de la population de Semens et je tiens à vous remercier à toutes et à tous de nous soutenir dans nos démarches.

Le Maire, David LArtigau

Le budget

Sans budget, point de commune. Son élaboration et son suivi sont l'un des enjeux majeurs de chaque année, car il permet de décliner la politique du maire et de ses conseillers au niveau de la commune.

Le budget pour 2016 est de

308 799€

Dont fonctionnement :

152 439€

Dont investissement :

155 961€

Les grandes lignes 2016

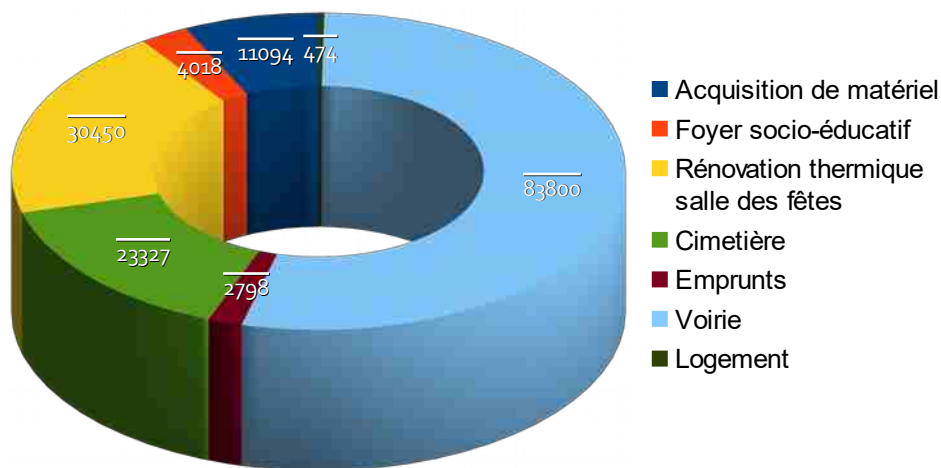
Les dépenses de fonctionnement restent globalement les mêmes d'une année sur l'autre.

Côté investissement, le conseil municipal a décidé de lancer plusieurs tranches de travaux qu'il jugeait

Cette année, la réalisation de nombreux travaux d'investissements sera conditionnée par l'obtention des aides sollicitées auprès du Conseil Départemental, de l'Etat et de la Réserve Parlementaire.

nécessaire de faire : la reprise de l'impasse de Peynon en tant que voie communale, la mise en place de ralentisseurs dans les quartiers de Chaigneau et Peynon, la mise en

conformité du cimetière avec la législation, la finalisation des travaux de rénovation du foyer socio-éducatif, et la rénovation thermique de la salle des fêtes.



LA SECTION D'INVESTISSEMENT 155 961€

Les dépenses

Acquisition de matériel	11 094€
Voirie.....	83 800€
Foyer socio-éducatif.....	4 018€
Rénovation thermique salle des fêtes.....	30 450€
Cimetière.....	23 327€
Emprunts.....	2 798€
Logement	474€

Les recettes

Subventions d'investissements.....	71 043€
Excédent de fonctionnement.....	30 000€
F.C.T.V.A.....	2 789€
Taxe d'aménagement.....	446€
Opérations d'ordre de transferts.....	1 197€
Solde d'exécution.....	486€
Emprunts.....	50 000€

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT 152 439€

Les dépenses

Charges à caractère général	45 880€
Charges de personnel.....	48 267€
Charges gestion courante.....	54 401€
Charges financières.....	794€
Charges exceptionnelles.....	400€
Dépenses imprévues.....	1 500€
Opérations d'ordre de transfert.....	1 197€

Les recettes

Excédent de 2015	63 747€
Produits des services.....	1 060€
Impôts et taxes.....	48 522€
Dotations et participations.....	29 110€
Revenus des immeubles.....	10 000,00€

Plus en détail....

Travaux de voirie : 83 800 €

Des travaux d'enfouissement de réseau électrique et téléphonique, de construction d'une voie communale à l'impasse de Peynon, englobent une enveloppe de **73 400.80 € qui nécessitera un emprunt de 50 000.00 €**. Ces travaux devront être subventionnés en partie par une aide de la réserve parlementaire, et par deux subventions du Conseil Départemental :

- Les amendes de police pour l'enfouissement des lignes téléphoniques ;
- Le Fond Départemental d'aide à l'équipement de communes pour la réfection de la voirie.

D'autre part, une enveloppe budgétaire est prévue pour l'implantation de **coussins berlinois dans les quartiers de Peynon et de Chaigneau** afin de sécuriser ces secteurs qui permettra un ralentissement des véhicules (montant estimatif : **10 399 €**).

Cimetière : 23 327€

Afin d'être conformes à la législation, les élus ont pris la décision de l'implantation d'un colombarium, d'un jardin du souvenir et de travaux d'accessibilité du cimetière. Ces travaux s'élèvent à **23 327 € avec une aide de l'Etat (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux d'un montant de 6 804 €)**.

Par ailleurs, suite à la **reprise de caveaux Yet de concessions** dans le cimetière, une délibération a été prise pour fixer les tarifs de ces

concessions à reprendre. Se **renseigner en mairie**.

Foyer socio-culturel : 4 018€

En 2015, des travaux de mises aux normes d'accessibilité et de rénovation thermique du foyer socio-éducatif ont été réalisés pour un **montant de 61 962€**. Il reste les dernières finitions pour un **montant**



de 4 018€ avant la réunion d'achèvement de travaux. Dès cette formalité effectuée, le solde des subventions attribuées sera demandé pour un montant de **23 590€**.



Rénovation thermique de la salle des fêtes : 30 449€

Les huisseries de la salle des fêtes étant obsolètes et pour permettre de gagner en efficacité énergétique, il est indispensable de prévoir leur remplacement. Ces travaux **devaient être subventionnés** à hauteur de 80% du montant hors taxes mais l'Etat se désengage pour ce soutien et propose une subvention moins importante. Ces travaux sont **estimés à 30 449€**. Les demandes de subventions sont adressées au conseil départemental et à l'état pour une **couverture de 60 %** environ de cette dépense.

Acquisition de matériel : 11 094€

Ces dépenses prévues concernent le logiciel métier du secrétariat, le remplacement du photocopieur et une enveloppe en cas de remplacement d'un matériel dans l'urgence.

Logement communal : 474€

Le remplacement d'un volet du logement est prévu pour **474.00 €**.



Nouvelle dénomination des voies

La Poste a pour **mission légale** de distribuer les envois postaux à leurs destinataires, tous les jours ouvrables, sur l'ensemble du territoire, dans des installations de réception conformes et accessibles (articles L1, L2 et R1-1-5 du code des postes et des communications électroniques).

Les communes, dans le cadre de leur compétence de police générale, ont le **pouvoir de dénomination et de numérotation** des rues, places publiques, voies communales et chemins ruraux ouverts à la circulation publique (articles L121-29 et L2213-28 du code général des collectivités territoriales).

A ce titre, il appartient aux communes d'installer les plaques indicatrices de rues, voies, hameaux et habitations, ainsi que de numérotation des habitations. Ce dispositif permet de contribuer à la **qualité de vie des citoyens**, en facilitant leur accès aux services à domicile :

- Urgences, secours, sécurité, etc.
- Livraisons à domicile ;
- Eau, électricité, téléphone, etc.
- Services à la personne (soins à domicile, plateaux repas, etc.)

Lors des conseils municipaux du 03 et 31 mars 2016, les élus ont délibéré pour un accompagnement par la Poste, destiné à dénommer et numérotter les voies, hameaux et habitations de la commune de Semens.



Plus d'informations vous seront données lors d'une réunion publique à venir.

Première étape, une décision de dénomination des rues a été prise par les conseillers.

Un courrier sera envoyé dans chaque boîte aux lettres pour :

- **informer** les semensois sur le projet ;
- fournir une **attestation d'adresse et du courrier d'informations** aux administrés sur les actions à effectuer pour la communication de cette « nouvelle adresse ».

Les plaques de numérotation des maisons **seront fournies par la commune.**

Les frelons asiatiques



En mars 2016, les élus ont distribué aux habitants de Semens des pièges pour les frelons asiatiques.

Après quelques mois d'utilisation, nous avons des retours positifs quant à l'efficacité de ce dispositif.

Il est indispensable de continuer leur utilisation pour le bien de notre environnement !!!!

Distribution de sacs poubelles

Une distribution de sacs poubelles aura lieu à **partir du 3 juin, aux heures d'ouverture de la mairie.**



Gym Club de Semens

Bientôt L'été !!! Bientôt la plage !!!

Pour être canon sur la plage, venez rejoindre le gym club de Semens !

Au programme **deux cours, deux professeurs et deux ambiances** totalement différentes.

Le **lundi de 20h à 21h**, cours animé par Sophie; gymnastique douce mais efficace, travail sur la respiration, la posture, les étirements (stretching tous les premiers lundi du mois), mais aussi travail cardio et renforcement musculaire global.

Le **mercredi de 20h à 21h**, cours animé par Mickael; cours plus tonique, on bouge, on saute, on court, on se défoule, on transpire, travail du cardio, des abdos-fessiers, renforcement musculaire global.



On vous attend, A très vite !!!!

Adhésion : 110€/l'année

Formule mai/juin : 30€ - cours d'essai gratuit

Renseignements : 06 81 54 24 20 (virginie)

Semens Esprit Village

Un grand merci à tous pour votre participation.

Nous sommes ravis du démarrage positif de notre association avec plus d'une centaine de participants pour la **soirée Halloween 2015** et près de 80 pour la **chasse aux œufs de Pâques**.

De la sorte nous envisageons pour l'année 2016 de **renouveler la fête Halloween** dans les mêmes conditions.

Nous nous retrouverons également prochainement pour une randonnée pédestre, aux beaux jours, au gré des vieux chemins et des châteaux semensois. **N'hésitez pas à nous contacter** afin de participer à l'organisation de cette sortie de type « apéritif-découverte », d'autant plus si vous êtes vigneron.

Nous apporterons également notre **contribution au Téléthon 2016** (à ce sujet toutes les idées sont les bienvenues).

Enfin nous restons ouvert à toute demande des habitants qui auraient un projet à concrétiser avec l'aide de notre structure (randonnée VTT, repas, concert, ...).



A très bientôt.

David Froidefond

06 37 72 25 04

heritier.marie@orange.fr



Entre 2 Deuches

Le club a vu le jour en juillet 2010 avec quelques passionnés, il compte aujourd'hui une trentaine d'adhérents, et le dynamisme de ses membres porte loin les couleurs de la commune. En 2015 il organise sa 2^{ème} édition de la GIRONDEUCHE, manifestation organisée à tour de rôle par un club de Gironde qui ouvre chaque année en janvier la saison des rencontres de 2cv et dérivés.



Malgré le froid et le verglas, près de quatre-vingts voitures étaient rassemblées pour cette journée qui a connu un grand succès. Les sorties du club représentent une grande

partie de l'activité, l'année passée en avril pour le week-end de Pâques sortie touristique dans le Gers du coté de Nogaro, et en juin balade de 15 jours en Corse. Participation aux rencontres organisées par les clubs et en particulier la nationale de la Rochelle ou plus de trois mille 2cv étaient rassemblées. Sur invitations nos voitures étaient présentes à Cadillac pour la foire du 1er mai et au festival « Balades en Cadillac » dans le cadre des scènes de l'été en Aquitaine. Après participation fin 2014 à Bordeaux dans le cadre du ruban rose nos deuches ont été présentes lors du Téléthon à Bernos-Beaulac. Merci à Monsieur le Maire et son équipe municipale, qui par la subvention l'organisation des rassemblements, permettent à notre association de vivre. Le dynamisme pour 2016 est intact et nos voitures vont se retrouver sur les routes

béarnaises en mai, puis sur les routes de l'Entre deux mers en compagnie de celles venues de tous les coins d'Aquitaine lors de la 3^{ème} édition de la SEMENSOISE. Le premier week-end de décembre le club participera au Téléthon organisé sur la commune.



ENTRE 2 DEUCHES
1, Pusquey
33490 SEMENS

J.C. Rodrigues 06 07 76 88 31
P. Marquette 06 74 76 32 15
<http://deuchessemensoises.fr/>

Semens Cycling Team

Cette saison, le Semens Cycling Team compte deux licenciés supplémentaires, un vététiste de Sauternes : Régis Capdarest et un cycliste Semensois Mr Cristian Dubernet.

En 2016, nous rééditons nos 3 manifestations :

- La course cycliste de Verdélais qui aura lieu le dimanche 4 septembre.
- Une randonnée cyclo sportive au départ de Semens le dimanche 9 Octobre.
- Et la soirée omelette géante le samedi 8 Octobre.

Les 5 compétiteurs participeront à de nombreuses courses cyclistes cette saison dont le Tour du canton de Podensac en 3 étapes sur 2 jours ainsi que le championnat départemental à Blaye. Le début de saison est prometteur avec déjà 2 podiums pour nos compétiteurs !



En espérant vous retrouver lors de la 2^{ème} édition de l'omelette géante

Sportivement
Le Président
Nicolas Glémet
06 79 97 94 61

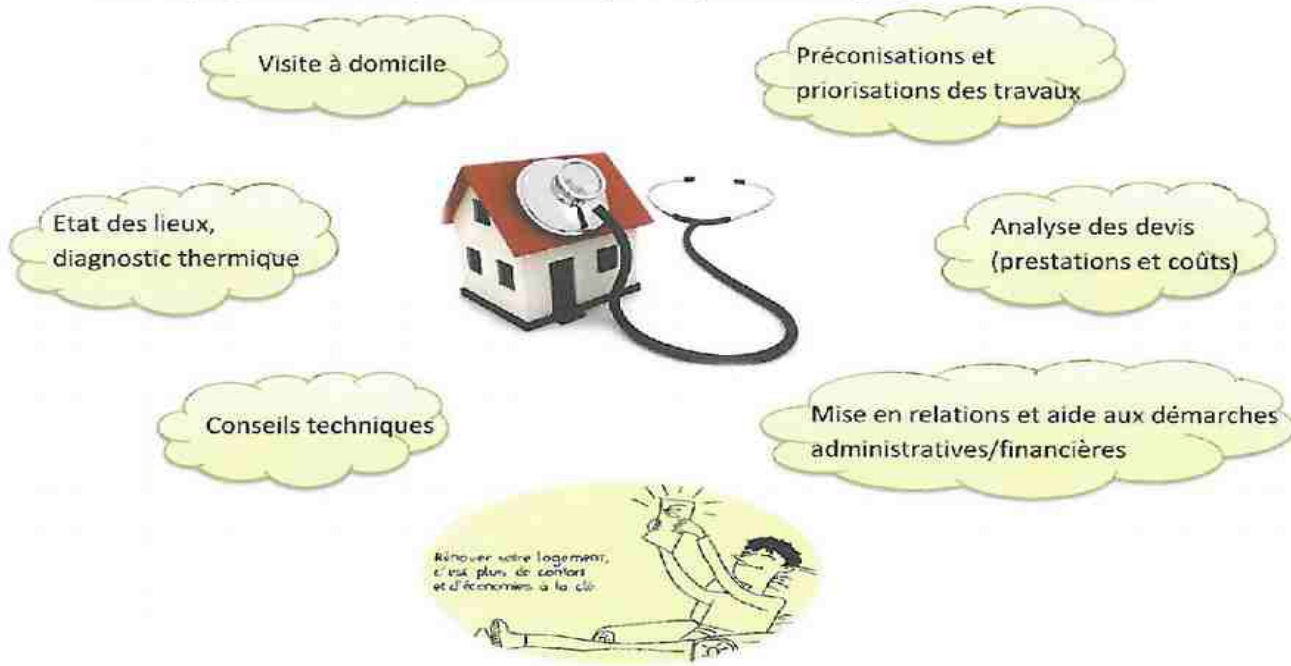


Accompagnement par le SIPHEM



***Vous avez un projet de rénovation ?
Profitez d'un accompagnement personnalisé, neutre et gratuit !***

La Maison de l'Habitat et de l'énergie, portée par le Siphem, vous propose un accompagnement complet dans chaque étape de votre projet de rénovation !



Pour bénéficier des conseils techniques, et simplifier vos démarches administratives et financières en fonction de vos besoins et de votre budget, contactez :

La Maison de l'Habitat et de l'Energie / SIPHEM
 9, place Albert Rigoulet
 33 190 La Réole
 05 56 61 20 75
www.siphem.fr

Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat Transition Energétique financée par :



Plateforme Rénovation Energétique de l'Habitat Privé financée par :



La mairie

Numéros utiles

Services

Mairie de Semens

3, le Bourg Sud
33490 SEMENS

☎ 05 56 62 05 13

☎ 05 56 62 89 33

Mail : mairie.semens@wanadoo.fr

Site internet :
www.mairiedesemens.fr

Horaires d'ouverture :

- ➡ Mardi de 9h à 17h
- ➡ Vendredi de 9h à 17h

Gendarmerie de St Macaire : 05 57 98 17 60

Gendarmerie de Cadillac : 05 57 98 12 90

Pompiers : 18

Urgences / SAMU : 15

Hôpital de Langon : 05 56 76 57 57

EDF (pannes) : 0 810 333 033

Eau : 05 56 63 06 56 – 05 57 94 01 70

Conseils d'architecture, d'urbanisme et environnement : site web www.cauegironde.com ou Mr Dubreuilh au 56 56 97 81 89.

Service public en ligne : de nombreuses démarches en ligne via www.service-public.fr

Sur votre téléphone mobile, pour toute urgence, composez le **112**

Monsieur le Maire : 06 98 24 99 12



Mairie de Semens

Directeur de publication : David LARTIGAU, assisté de Valérie ARNAUD, 2ème adjoint
Maquette réalisée par Eric DESPUJOLS, conseiller municipal chargé de communication.
Imprimé par l'imprimerie MAGNIER.